

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article94>



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Eure  
Circonscription Saint-André-de-l'Eure

# Elections des représentants de parents d'élèves

- DIRECTION ET ENSEIGNANTS - ESPACE DIRECTION D'ECOLE -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2013

Date de parution : 11 octobre 2013

---

Copyright © Circonscription de Saint André de l'Eure - Tous droits réservés

---

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles se dérouleront **le vendredi 11 ou le samedi 12 octobre 2013**, le jour du scrutin sera choisi parmi ces deux dates par la commission électorale. L'amplitude d'ouverture des bureaux ne doit pas être inférieure à **une durée continue de quatre heures** et que **les horaires doivent intégrer ou une heure d'entrée ou une heure de sortie des élèves.**

### **Proclamation des résultats :**

Les résultats des élections devront donc impérativement être transmis au DASEN dès l'issue du scrutin et la fermeture du bureau de vote et, au plus tard le lundi 14 octobre 2013 .

Cette transmission s'effectuera par internet à l'adresse suivante :

<http://www-annexe.ia27.ac-rouen.fr/cdti27/applis/elections/>

Vous accéderez à l'application en indiquant :

- **Le numéro d'identification de l'école** (numéro d'immatriculation comportant sept chiffres – une lettre, ex : 027- - -).
- **Le mot de passe de la messagerie académique.**